

du 15 Juillet 1970

portant nomination de Sous-Préfets.

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
 VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
 VU la Loi n° 65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
 VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
 VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
 VU le Décret n°304/PC-DAI du 26 août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité ;
 VU le Décret 67/PR-SGG du 4 mars 1968, portant nomination de M. AGBOTON Cassien en qualité de Sous-Préfet d'Abomey, notamment son article 1er ;
 VU le Décret n°114/PR/MAIS du 17 avril 1968, portant nomination de Sous-Préfets, notamment son article 4 ;
 VU les Décrets n°s 308 et 335/PR-SGG des 12 et 23 octobre 1968, portant nomination de Sous-Préfets ;
 VU les Décrets n°s 64-272/PC/MAIS/DAI et n°79/PC-DAI des 27 Novembre 1964 et 10 mars 1965, portant création des Sous-Préfectures de DOGBO et de KLOUEKANME ;
 VU le décret n°70-139/CP/MIS/DAI-A du 2 juillet 1970 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Mr David OUENDO, Administrateur, précédemment Sous-Préfet de SAVE est nommé Sous-Préfet d'ADJOHON en remplacement de Mr Joseph ASSANA dit GAUDINO, appelé à d'autres fonctions.

Article 2. - Mr Ali YERIMA Issakou est nommé Sous-Préfet de SAVE en remplacement de Mr David OUENDO, appelé à d'autres fonctions.

Article 3. - Mr Jean DUMAS, précédemment Sous-Préfet de SEGBANA, est nommé Sous-Préfet de KETOU en remplacement de Mr Célestin DAGA, appelé à d'autres fonctions.

Article 4. - Mr Maurat KISSIRA, Agent des Services Financiers, est nommé Sous-Préfet de SEGBANA, en remplacement de Mr Jean DUMAS, appelé à d'autres fonctions.

Article 5. - Mr Saliou MAMADOU, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de BEMBEREKE, est nommé Sous-Préfet de BEMBEREKE en remplacement de Mr Charles François SAMSON, appelé à d'autres fonctions.

Article 6. - Mr Charles François SAMSON, précédemment Sous-Préfet de BEMBEREKE, est nommé Sous-Préfet de DJOUGOU en remplacement de Mr Moussa Barka BABONI, appelé à d'autres fonctions.

Article 7. - Mr Moussa Barka BABONI, Administrateur, précédemment Sous-Préfet de DJOUGOU, est nommé Sous-Préfet de SAVALOU en remplacement de Mr Justin ZOUNTCHEGBE, appelé à d'autres fonctions.

Article 8. - Mr Justin ZOUNTCHEGBE, précédemment Sous-Préfet de SAVALOU, est nommé Sous-Préfet de POBE en remplacement de Mr Séraphin ZANOU, appelé à d'autres fonctions.

Article 9.- Mr Jules Tèvi WILSON, précédemment Sous-Préfet de TANGUIETA, est nommé Sous-Préfet de KLOUEKANME.

Article 10.- Mr Joseph TAMOU, Chargé de Recherches à l'I.R.A.D., est nommé Sous-Préfet de TANGUIETA en remplacement de Mr Jules Tèvi WILSON, appelé à d'autres fonctions.

Article 11.- Mr Robert GUEDOU, Secrétaire Administratif est nommé Sous-Préfet d'Abomey en remplacement de Mr Cassien AGBOTON appelé à d'autres fonctions.

Article 12.- Mr Michel ASSOGBA, Instituteur en service à Ouidah, est nommé Sous-Préfet de DOGBO.

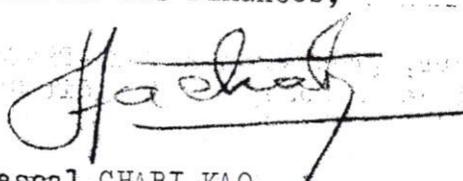
Article 13.- Mr Pascal DAN, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Dassa-Zoumè est nommé Sous-Préfet d'Aplahoué en remplacement de Mr Dominique HOUINSA appelé à d'autres fonctions.

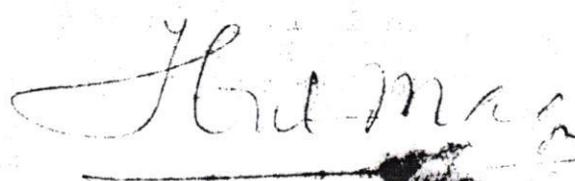
Article 14.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 15 Juillet 1970

par le Président du Conseil Présidentiel,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances,


Pascal CHABI KAO


Hubert MAGA

Ampliations:

PCP 5 - CS 6 - MCP 4 - MIS/DAI 25 - Trésor 4 - DI 8 -
Gde Chanc.-IAA-DCCT-SGPR 4 - DB-DC-CF-Solde-IGF 5 -
DGAJL-DEP-Dtton Stat 6 - Préfectures 5 - S/Préfett.12
Intéressés 16 - SDP 24 - DN 1 - Ministères 11 - SGG 4 -
JORD 1 - DFP+s/dtions 6 -